

## Droit de réponse de « quelqu'un/quelqu'une de pistonné estampillé cgt »

Nice, le 24 septembre 2013

Ce droit de réponse fait suite au tract distribué ce lundi 23 septembre ainsi que des textos du 24 septembre où j'ai appris et compris entre deux lignes que j'étais mise en question personnellement.

Je tiens à préciser que s'il y a des problèmes entre Mme DENAEYER Gaëlle et son employeur, le Comité d'Entreprise, cela ne me concerne en rien, je n'y suis pour rien et je déplore avoir été mise en cause...

Quelques explications qui remettront certaines pendules à l'heure :

Aujourd'hui, je suis apprentie pour devenir Assistante sociale avec un contrat d'apprentissage auprès de la Régie Lignes d'Azur.

Si je réussis ce diplôme et **si je le souhaite**, s'appliquera une règle qui a toujours été en vigueur dans notre entreprise... comme **tous les apprentis** embauchés par ST2N (hier TNL aujourd'hui RLA) je rentrerai en Contrat à Durée Indéterminée au sein de la Régie Lignes d'Azur.

Rassurez-vous je ne souhaite pas piquer LA place de qui que soit et je ne serais pas salariée du Comité d'entreprise comme certains l'affirment.

Je fais partie "*des quelqu'uns/unes de pistonné estampillé CGT*" dont l'ensemble (**ou presque**) du personnel (**ne l'oubliez pas**) en font partie !

A bon entendeur...

Encore une fois, on ment de façon éhontée et on n'hésite pas à s'en prendre à une jeune apprentie...

Je trouve cela petit et mesquin surtout que ma présence ne vous a jamais dérangé en trois ans que je suis ici maintenant...

En « mal éduquée » et comme on me l'a souvent appris, je répondrai à chaque fois que je serai mise en cause injustement et je me défendrai !

P.S : Je remarque avec un grand étonnement que vous avez attendu le départ de MON père avant de m'attaquer ! J'en prends note

Je demande à ce que cette lettre ouverte soit affichée

La « fille de » :  
Clémentine GIORDANA